

# Thaïlande



## Objectifs principaux

En 2005, l'UNHCR a poursuivi les objectifs suivants : veiller à ce que les demandeurs d'asile soient bien accueillis et à ce que des papiers leur soient délivrés de manière opportune ; résoudre les problèmes de sécurité et assurer la sûreté physique des réfugiés dans les camps et les zones urbaines ; préparer les réfugiés originaires du Myanmar et d'autres pays à des solutions durables ; développer l'utilisation stratégique de la réinstallation comme outil de protection et comme solution durable ; mener à bien une nouvelle opération de recensement afin d'obtenir des informations plus précises et de favoriser ainsi la quête de solutions durables ; développer les partenariats avec les donateurs, le Gouvernement, les institutions des Nations Unies et les ONG.

## Impact

- Une évolution positive de la position du Gouvernement thaïlandais sur les questions liées aux réfugiés a été perceptible en 2005. Une procédure d'asile nationale a commencé à se mettre en place à mesure que les autorités locales assumaient des responsabilités croissantes

en matière d'accueil, de détermination du statut de réfugié et de recensement de la population des camps. Dans les camps, un vaste programme de réinstallation a été lancé.

- Après être restés plusieurs années dans une impasse, les Comités d'admission provinciaux (CAP) ont repris leurs fonctions et le statut de plus de 14 000 ressortissants du Myanmar installés dans des camps a été régularisé fin 2005.
- Cependant, les réfugiés sont demeurés toute l'année confinés dans les camps et n'ont pu avoir accès à l'emploi ni à l'éducation supérieure. Des cas sporadiques d'arrestation, de détention et d'expulsion ont encore été signalés en 2005.
- Le Gouvernement a reconnu les conséquences négatives de la situation d'exil prolongée qui se perpétue dans les camps et a admis qu'il était souhaitable de cultiver les compétences des réfugiés pour élaborer des solutions durables, y compris en vue d'un rapatriement. Le ministère thaïlandais de l'Éducation a ainsi exprimé le souhait de développer les possibilités d'études offertes aux réfugiés. De plus, le Gouvernement a reconnu en 2005 que la réinstallation constituait une solution viable pour les réfugiés originaires du Myanmar.

- Les partenariats de l'UNHCR avec les ONG se sont améliorés tout au long de l'année, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'intensification du dialogue a permis d'identifier un certain nombre de problèmes de protection nécessitant une action concertée et d'élaborer des initiatives conjointes pour défendre la cause des réfugiés. De plus, les ONG ont été impliquées dans la planification, afin d'élaborer un plan global qui définit les lacunes dans l'assistance et la protection et les solutions pour y remédier. Cet effort concerté a influencé la politique du Gouvernement concernant les conditions imposées dans les camps ; les effets de cette évolution n'apparaîtront qu'en 2006.

## Environnement opérationnel

### Contexte

Voici plus de vingt ans que la Thaïlande accueille des réfugiés originaires du Myanmar, en raison du conflit qui oppose le Gouvernement de ce pays aux groupes armés formés par des minorités ethniques réclamant leur autonomie ou leur indépendance. Près de 102 000 réfugiés ont été officiellement recensés en 2005 et 14 600 personnes supplémentaires ont ensuite été admises par les CAP et recensées dans les camps au dernier trimestre 2005. Plus de 31 000 réfugiés originaires du Myanmar attendent encore que leur dossier soit examiné par les CAP.

### Contraintes

Bien que des progrès soient apparents dans la politique du Gouvernement à l'égard des réfugiés, une coordination plus poussée entre les différents niveaux de l'administration sera nécessaire pour que ces bonnes intentions se traduisent par des résultats sur le terrain. Selon la réglementation actuelle, une protection est accordée aux réfugiés recensés dans les camps, mais elle ne s'applique pas en dehors de leur périmètre. Par exemple, s'ils sont appréhendés à l'extérieur des camps, les réfugiés reconnus comme tels risquent d'être arrêtés et déchus de leur statut. Même à l'intérieur des

camps, les chefs des communautés de réfugiés et les administrateurs se montrent réticents à signaler les crimes graves à l'UNHCR ou à la justice thaïlandaise.

Enfin, l'octroi de l'asile peut dans certains cas être perçu comme un acte hostile ou un facteur d'attraction, comme l'a montré la série d'événements survenue vers la fin 2005, qui a fait naître de nouvelles tensions dans les relations entre le Gouvernement et l'UNHCR. Cet état de fait a pour la première fois été mis en évidence lorsque 131 musulmans thaïlandais se sont enfuis en Malaisie pour échapper aux violences subies dans le sud de la Thaïlande. Un autre motif d'inquiétude a été le renvoi dans leur pays, fin 2005, de 27 enfants appartenant à un groupe de plusieurs milliers de Hmongs originaires du Laos arrivés en 2004 dans la province de Petchabun. Sur ces deux dossiers, l'UNHCR et le Gouvernement tentaient encore en fin d'année de parvenir à une solution.

### Financement

L'opération en Thaïlande a bénéficié de contributions supplémentaires spécialement affectées, qui ont permis d'étendre les activités de réinstallation. Parallèlement, les réductions budgétaires résultant de la pénurie de fonds enregistrée au second semestre ont contraint l'UNHCR à prendre des décisions difficiles qui ont eu des conséquences sur les activités d'assistance. Bien que la plupart des ONG partenaires aient cherché d'autres sources de financement pour combler ces lacunes budgétaires, l'une d'entre elles, qui dispense des services aux réfugiés urbains en partenariat avec l'UNHCR, a été contrainte de réduire de 30 pour cent l'indemnité de subsistance offerte aux réfugiés.

## Réalisations et impact

### Protection et solutions

Le principal objectif de l'UNHCR a été d'aider le Gouvernement à instaurer un mécanisme d'admission national pour les demandeurs d'asile originaires du Myanmar. Des séances

### Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% 18 ans
Réfugiés	Myanmar	116 500	116 200	49	51
Demandeurs d'asile	Myanmar	31 600	20 700	51	40
	Cambodge	200	-	39	41

### Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

Budget final	Revenu issu des contributions <sup>1</sup>	Autres fonds disponibles <sup>2</sup>	Total fonds disponibles	Total des dépenses
9 639 050	2 537 390	6 314 617	8 852 006	8 852 006

<sup>1</sup> Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

<sup>2</sup> Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.



De jeunes réfugiés karen originaires du Myanmar à l'école du camp de Mae Sot, en Thaïlande. UNHCR / D. Lom

de formation ont été organisées à l'intention des équipes chargées des entretiens avec les demandeurs d'asile et une série de procédures standard ont été établies pour le processus d'admission. Au dernier trimestre 2005, des progrès ont été accomplis grâce à la réactivation des CAP ; ce qui a permis de régulariser près de 14 700 personnes non recensées installées dans des camps dans les provinces de Ratchaburi et de Tak.

L'une des priorités de l'UNHCR a consisté à développer l'utilisation de la réinstallation comme solution durable et comme outil de protection. Cette tâche s'est avérée particulièrement ardue lorsque les réfugiés urbains originaires du Myanmar ont été relogés dans les camps en mars 2005. Sur les 13 400 réfugiés dont l'Organisation a soumis les dossiers pour obtenir leur réinstallation dans des pays tiers, 416 sont partis en 2005. De plus, 1 970 réfugiés urbains en provenance du Myanmar ont été réinstallés dans neuf pays. Par ailleurs, l'UNHCR a procédé au recensement de 15 000 Hmongs originaires du Laos au camp de Wat Tham Krabok. La plupart d'entre eux ont été réinstallés aux États-Unis, hormis 700 personnes en attente d'autorisations médicales ou autres.

En 2005, l'UNHCR a continué à mettre en œuvre des projets destinés à améliorer l'administration de la justice dans les camps. Des ateliers ont été organisés pour les forces de l'ordre, les fonctionnaires de justice et des représentants

des réfugiés, afin de renforcer les capacités locales et de dispenser une connaissance de base du système juridique thaïlandais et des normes internationales. Des activités supplémentaires ont été entreprises pour prévenir et traiter la violence sexuelle et sexiste. En partenariat avec des ONG, un ensemble de procédures standard a été élaboré. Grâce à une approche unifiée et à un système d'orientation fonctionnel, le nombre de cas signalés a augmenté. Néanmoins, les victimes continuent à se heurter à des difficultés lorsqu'elles tentent d'engager des poursuites auprès de la justice thaïlandaise. Les victimes de violences sexuelles et sexistes exprimant le souhait d'être réinstallées à l'étranger ont été sélectionnées en priorité.

L'UNHCR a continué à procéder à la détermination du statut de réfugié (DSR) et à offrir une assistance élémentaire aux réfugiés urbains originaires de 24 pays autres que le Myanmar. L'Organisation est intervenue auprès des autorités en cas d'arrestation, de détention ou de menaces d'expulsion. Le service d'assistance téléphonique fonctionnant 24 heures sur 24 est demeuré à la disposition des demandeurs d'asile et des réfugiés confrontés à de graves problèmes de sécurité. La réinstallation est demeurée la seule solution viable offerte aux réfugiés statutaires non originaires du Myanmar. En 2005, 291 d'entre eux ont quitté la Thaïlande pour un pays tiers, en dépit de difficultés croissantes.

Fin 2005, la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité a été lancée en Thaïlande. En coordination avec un certain nombre d'ONG, des équipes multifonctionnelles ont entrepris des évaluations participatives auprès des réfugiés. Ces évaluations ont mis en lumière les problèmes de protection auxquels les réfugiés de longue date sont confrontés en fonction de leur sexe et de leur âge.

## Activités et assistance

Le rôle de l'UNHCR a principalement consisté à assurer la protection des réfugiés confinés dans des camps et des demandeurs d'asile et réfugiés urbains, ainsi qu'à combler les lacunes auxquelles les ONG chargées de l'assistance n'étaient pas en mesure de remédier.

**Abris / autres infrastructures :** suite à une évaluation des risques liés à l'érosion, aux inondations et aux glissements de terrain dans un certain nombre de camps, l'UNHCR et une organisation partenaire ont pris une série de mesures d'urgence. Ils ont notamment installé 14 caniveaux accompagnés de structures de rétention des sols dans des zones critiques, réalisé des travaux de drainage et de réfection des routes et relogé environ 200 familles vivant dans des zones à hauts risques. D'autres interventions seront nécessaires pour réduire encore les risques.

**Appui opérationnel (aux partenaires) :** l'UNHCR a défrayé ses partenaires d'exécution des dépenses engagées pour la gestion des projets.

**Assainissement :** au camp de Mae La, un système de gestion des déchets a été mis en place et géré par une organisation communautaire. Grâce à la collecte régulière et à l'élimination des déchets solides du camp, cette initiative a nettement réduit les risques sanitaires encourus par les quelque 40 000 réfugiés et par la population des villages environnants.

**Assistance juridique :** une vaste opération de vérification du recensement a été menée à bien dans les neuf camps à l'aide du logiciel de gestion de données (ProGres) conçu pour le projet Profile. Cette opération s'est accompagnée de la prise de mesures biométriques telles que les empreintes digitales de tous les individus. Les données ainsi collectées se sont avérées cruciales pour l'opération de réinstallation des réfugiés et, lorsque les conditions le permettront enfin, elles aideront l'UNHCR à préparer les rapatriements. L'opération de vérification a également fourni de précieuses informations sur la population non recensée, lesquelles ont été transmises aux CAP. L'Organisation a proposé au Gouvernement de délivrer des cartes d'identification individuelles, proposition qui a fait l'objet d'un accord de principe.

L'UNHCR a continué à procéder à la détermination du statut des demandeurs d'asile urbains non originaires du Myanmar. Par ailleurs, l'Organisation est intervenue auprès des autorités en cas d'arrestation ou de menaces d'expulsion, a fourni des conseils et des représentations juridiques et a facilité les autorisations de sortie lors des réinstallations.

**Besoins domestiques :** les réfugiés urbains n'ayant aucun statut légal en Thaïlande, ils ne sont pas autorisés à chercher un emploi. Plus de 2 600 d'entre eux ont donc bénéficié d'une assistance financière afin de pouvoir se loger et se nourrir. Ce chiffre englobe les réfugiés urbains originaires du Myanmar qui ont par la suite été relogés dans les camps.

**Éducation :** dans les neuf camps, plus de 37 000 enfants ont reçu des fournitures scolaires et ont bénéficié des activités d'élaboration des programmes, de production de manuels et de formation des enseignants prises en charge par une organisation communautaire. D'autres possibilités éducatives et culturelles ont été offertes à quelque 90 000 enfants et adultes par le biais de 22 bibliothèques implantées dans sept camps. Afin de promouvoir leur autosuffisance et de leur rendre leur dignité, plus de 1 500 réfugiés répartis entre sept camps ont reçu des cours de mécanique (pour l'entretien et la réparation des motos), de couture, de tissage, de tricot, de cuisine et de pâtisserie, d'agriculture et d'élevage, de fabrication de réchauds, de menuiserie et de technique radio. Des services similaires ont été fournis aux réfugiés urbains.

**Santé et nutrition :** en 2005, le Centre de réfugiés de Bangkok a recensé plus de 5 400 visites de réfugiés urbains pour des soins de santé primaires et curatifs. Dans les camps, l'UNHCR s'est efforcé de mieux diffuser l'information sur le VIH/SIDA, de développer les consultations de dépistage anonyme et gratuit et d'améliorer l'accès aux soins et aux traitements. En coopération avec des ONG et des organisations communautaires, une trentaine d'émissions de radio, de représentations théâtrales et de concours ont été organisés sur le thème du VIH/SIDA, suscitant une augmentation du nombre des consultations de dépistage dans les camps.

**Services communautaires :** une nouvelle base de données relative au recensement et à la délivrance de documents a révélé qu'environ 8 000 enfants séparés et non accompagnés vivaient dans les camps. L'UNHCR a continué à surveiller leur situation et s'est efforcé de lutter contre les sévices physiques et sexuels. Par ailleurs, l'Organisation est régulièrement intervenue pour le compte des enfants réfugiés placés en détention ou menacés d'expulsion.

Une éducation aux dangers des mines a été dispensée à plus de 4 300 réfugiés répartis entre huit camps, en mettant l'accent sur les groupes à haut risque et les chefs de communautés. Plus de 300 victimes de mines ont bénéficié de prothèses ainsi que d'une rééducation corporelle et d'une thérapie de groupe, afin de pouvoir participer à la vie sociale et se rendre au dispensaire, à l'église ou au marché. Plus de 10 000 affiches et brochures pédagogiques ont été distribuées et exposées dans les camps. L'un des points forts du projet était une formation technique permettant aux réfugiés de fabriquer eux-mêmes des prothèses.

**Sylviculture :** Des arbres ont été plantés dans les neuf camps afin de réduire le risque d'érosion et de sensibiliser les communautés de réfugiés à la protection de l'environnement.

**Transport / logistique** : quelque 1 400 réfugiés ayant obtenu leur réinstallation ont été transportés jusqu'à Bangkok avant leur départ vers un pays tiers et ont été aidés à remplir les formalités de sortie du territoire.

## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

En 2005, l'équipe de l'UNHCR en Thaïlande se composait de 97 personnes implantées à Bangkok et dans les trois bureaux extérieurs : 21 fonctionnaires internationaux (dont 4 administrateurs auxiliaires), 67 collaborateurs nationaux et neuf VNU et détachés. Le bureau de Bangkok supervise les activités menées au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. Il appuie les bureaux extérieurs de Kanchanaburi, Mae Hong Son et Mae Sot, responsables des réfugiés originaires du Myanmar installés dans des camps.

### Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a maintenu ses accords d'exécution avec un organisme gouvernemental, six ONG internationales et deux ONG nationales. Il a conservé d'excellentes relations de travail avec les ministères, les autres institutions des Nations Unies et les ONG. Les partenariats et la coordination avec les organisations humanitaires travaillant dans les camps de réfugiés ont été encore renforcés tout au long de l'année.

### Évaluation générale

En 2005, un certain nombre d'évolutions positives, en particulier de nouvelles possibilités de réinstallation, ont considérablement accru les perspectives de solutions durables, tout en améliorant la protection et les moyens de subsistance des réfugiés restés en Thaïlande. Les actions lancées conjointement avec le Gouvernement thaïlandais et la société civile pour étendre les possibilités d'éducation et de génération de revenus offertes à la population des camps ont favorisé l'échange d'idées durant l'élaboration des politiques. Les CAP ont mis en place au moins une partie des éléments constitutifs d'une procédure d'asile saine pour les réfugiés originaires du Myanmar. L'opération de vérification du recensement a fourni des informations plus précises sur la population réfugiée. Quant à la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité, sa mise en œuvre a exposé le personnel et les partenaires de l'UNHCR à une méthodologie de planification participative et novatrice qui prévoit une plus grande implication des réfugiés.

#### Bureaux

Bangkok  
Kanchanaburi  
Mae Hong Son  
Mae Sot

#### Partenaires

Organismes gouvernementaux  
Conseil national de sécurité et ministère des Affaires étrangères  
Ministère de l'Intérieur / Centre d'opérations pour les personnes déplacées  
Ministère de l'Intérieur / département de l'Immigration  
Ministère de la Justice  
Ministère des Affaires sociales

ONG  
Aide médicale internationale  
*American Refugee Committee*  
*Catholic Office for Emergency Relief and Refugees*  
*Comité international de secours*  
Handicap International  
*ICS Asia*  
*Malteser International*  
Médecins Sans Frontières (France)  
Service jésuite des réfugiés  
*Shanti Volunteer Association*  
*Taipei Overseas Peace Service*  
*Thai Burmese Border Consortium*  
*Women's Education for Advancement and Empowerment*  
*ZOA Refugee Care (Pays-Bas)*

Autres  
Institut asiatique de technologie  
PNUD  
PNUE  
UNICEF

## Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	2 452 129	0
Abris et infrastructures	52 631	23 954
Appui opérationnel (aux partenaires)	241 437	38 060
Assainissement	70 184	29 843
Assistance juridique	1 380 362	98 710
Besoins domestiques	404 310	31 113
Education	902 875	187 351
Santé et nutrition	119 377	28 521
Services communautaires	552 733	64 124
Sylviculture	24 403	5 745
Transport et logistique	30 322	239
Vivres	0	317
Versements aux partenaires d'exécution	906 166	(507 977)
Sous-total opérationnel	7 136 929	0
Appui au programme	1 715 077	0
Total des dépenses	8 852 006	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes		(76 689)
Versements aux partenaires d'exécution		
Paievements effectués	3 538 870	
Reports reçus	(2 632 704)	
Solde	906 166	
Rapport des années précédentes		
Versements aux partenaires d'exécution		
Dû au 1er janvier		630 011
Reports reçus		(507 977)
Remboursé à l'UNHCR		(55 181)
Ajustements		0
Solde		66 853